

Sondages grand public

	Mai 2008	Oct. 2009	Mars 2010	Août 2011	Nov. 2012	Déc. 2013	Nov. 2015	Mai 2017	Mai 2018
Notoriété spontanée de l'AMF ¹	-	-	-	-	-	23%	22%	28%	32%
Évolution de la notoriété de l'AMF ²	52%	67%	63%	66%	62 %	62 %	65%	70%	72%
Notoriété d'au moins un rôle de l'AMF ³	87%	92%	90%	91%	89%	89%	91%	91%	91%
Notoriété de tous les rôles de l'AMF ⁴ :									
→ Assurer l'encadrement de l'industrie des produits et services financiers	61%	69%	69%	78%	78%	78%	82%	85%	84%
→ Veiller à ce que les institutions financières et les autres intervenants du secteur financier respectent les normes de solvabilité	73%	80%	78%	68%	62%	62%	76%	76%	80%
→ Veiller à la mise en place de programmes de protection et d'indemnisation des consommateurs de produits et services financiers	54%	49%	57%	63%	61%	59%	66%	66%	69%
→ Prêter assistance aux consommateurs de produits et services financiers	-	-	-	39%	40%	47%	54%	56%	51%
→ Aider et protéger les consommateurs de produits et services financiers ⁵	33%	35%	43%	72%	70%	72%	-	-	-
→ Éduquer les consommateurs par des programmes d'information et de sensibilisation touchant l'investissement et les services financiers en général	-	29%	52%	39%	40%	47%	48%	56%	55%

¹ Pourcentage des personnes qui ont répondu que l'Autorité des marchés financiers est l'organisme responsable d'encadrer le secteur financier au Québec.

² Pourcentage des personnes qui ont répondu avoir déjà entendu parler de l'Autorité des marchés financiers, ne serait-ce que de nom.

³ Pourcentage des personnes qui connaissent au moins un des rôles de l'Autorité des marchés financiers.

⁴ Pourcentage des personnes qui connaissent tous les rôles de l'Autorité des marchés financiers.

⁵ Une mise à jour des rôles de l'Autorité a été faite pour s'assurer qu'ils soient présentés de façon plus détaillée, notamment en ce qui a trait à l'indemnisation. Ainsi, en novembre 2015, nous avons cessé de poser une question sur ce sujet qui était moins précise que celle portant sur la mise en place de programmes de protection et d'indemnisation des consommateurs de produits et services financiers.

Sondages grand public

	Mai 2008	Oct. 2009	Mars 2010	Août 2011	Nov. 2012	Déc. 2013	Nov. 2015	Mai 2017	Mai 2018
Confiance envers l'AMF pour assumer ses rôles ⁶ :	53%	33%	38%	59%	52%	61%	-	-	-
→ Prêter assistance aux consommateurs de produits et services financiers.	-	-	-	-	-	-	79%	75%	84%
→ Veiller à ce que les institutions financières et les autres intervenants du secteur financier respectent les normes de solvabilité.	-	-	-	-	-	-	77%	79%	81%
→ Éduquer les consommateurs par des programmes d'information et de sensibilisation touchant l'investissement et les services financiers en général.	-	-	-	-	-	-	80%	84%	81%
→ Assurer l'encadrement de l'industrie des produits et services financiers.	-	-	-	-	-	-	77%	76%	81%
→ Veiller à la mise en place de programmes de protection et d'indemnisation des consommateurs de produits et services financiers.	-	-	-	-	-	-	79%	75%	80%
Image de l'AMF ⁷	55%	35%	42%	62%	56%	65%	69%	62%	70%

Plan d'échantillonnage : Les échantillons tirés de ces sondages sont pondérés selon le plus récent recensement et les principales variables sociodémographiques. Au total, approximativement 1 000 questionnaires en ligne sont remplis à chaque sondage.

⁶ Pourcentage des personnes qui ont totalement ou plutôt confiance dans la capacité de l'Autorité des marchés financiers à bien assumer ses différents rôles.

⁷ Pourcentage des personnes qui ont une opinion très ou plutôt positive de l'Autorité des marchés financiers.